

# **GUIDE D'UTILISATION DE L'APPLICATION STAGES**« P-Stage version 3.0.1. »

Aide à la gestion des conventions de stage FI et FC (création, recherche, modifications/suppression)

# **SOMMAIRE**

1.	Introduction 2		
2.	Accès à l'application STAGES / P-STAGE		2
3.	Page d'accueil		2
4.	Nouveau : gestion des conventions FI et FC		3
5. Créer une convention		3	
	5.1.	Etape 1 : Etudiant	4
	5.2.	Etape 2 : Recherche/Création d'un établissement d'accueil	6
	5.3.	Etape 3 : Recherche/Création d'un service d'accueil	9
	5.4.	Etape 4 : Recherche/Création d'un tuteur professionnel	9
	5.5.	Etape 5 : Informations du stage	10
	5.6.	Etape 6 : Recherche d'un enseignant-référent (tuteur pédagogique)	12
	5.7.	Etape 7 : Recherche/création du signataire de l'organisme d'accueil	12
	5.8.	Etape 8 : Récapitulatif de la convention	12
6	Choix de la langue d'une convention		14
7	Imprimer une convention		14
8	Validation pédagogique et administrative		15
9	Créer un avenant		15
10	Evaluation du stage		16
	10.1.	Centre de gestion	16
	10.2.	Etudiant	17
11	Rechercher une/des conventions – Extraction		17
12	Visualiser / Supprimer une convention		18
13	Modifier une convention		20
14	Attestation de stage (obligatoire)2		20
15	Stages à l'étranger : annexe H (obligatoire) 2		
16	Helpdesk / Signaler un problème		

#### 1. Introduction

L'application des stages en ligne ou « P-Stage » est une application **ESUP certifiée AMUE**, développée par un réseau d'universités.

Cette application est conçue pour être intégrée dans l'ENT (Environnement Numérique de Travail) des établissements. La version 3.0.1. offre la possibilité de :

#### Pour les étudiants :

- Saisir leur convention de stage et les avenants associés
- Rechercher une offre de stage ou d'emploi
- Rechercher les organismes d'accueil potentiels pour leur stage ou futur emploi

#### Pour les gestionnaires des centres de gestion :

- Gérer les conventions de stage et avenants des étudiants
- Gérer les évaluations (étudiant, enseignant-référent, tuteur professionnel)
- Gérer et diffuser des offres de stage, d'alternance et d'emploi
- Gérer les organismes d'accueil (entreprises, administrations...) avec leurs services et contacts associés
- Obtenir des indicateurs statistiques

# 2. Accès à l'application STAGES/P-STAGE

L'application Stages est accessible sur l'ENT dans Pédagogie>Stage.

#### 3. Page d'accueil

La page d'accueil propose **deux menus** (toujours visibles dans toutes l'application):

- Un menu supérieur avec deux items :
- Assistance permettant de déposer un ticket via le Helpdesk pour toute question ou problème relatif à l'utilisation de l'application
- Pour quitter l'application P-Stage

#### Un menu latéral avec six items :

- **Accueil**: Lien vers le simulateur de gratification du service public et les documents annexes (notices de saisie de convention français/anglais/allemand, fiche de la rubrique compétences et guide d'utilisation de l'application).

- **Centres de gestion**: liste des centres gestion (accès au paramétrages et informations du centre de gestion que vous gérez) Uniquement pour les gestionnaires de centre de gestion,
- Conventions de stage: donne accès aux fonctions de recherche, création, modification et de validation en masse des conventions,
- Etablissements d'accueil : donne accès aux fonctions de recherche et d'ajout des organismes d'accueil,
- Offres de stage et d'emploi : donne accès aux fonctions de recherche et de création des offres,
- **Evaluations des stages** : donne accès aux fiches d'évaluation en cours (étudiant, enseignant-référent, tuteur professionnel).



#### 4. Nouveau : gestion des conventions FI et FC

La version 3.0.1. permet de gérer deux modèles de convention :

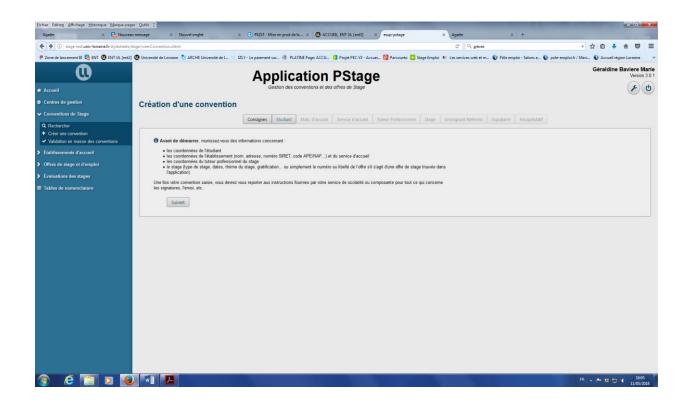
- Formation initiale (stage obligatoire / stage conseillé)
- Formation Continue

#### 5. Créer une convention de stage

Sélectionnez dans le menu à gauche Conventions de stage > Créer une convention

Un écran de consignes apparait : lisez-le, munissez-vous des informations demandées puis cliquez sur « Suivant »

>>>> Pour vous aider dans la préparation de toutes les informations demandées, reportez-vous à la page d'accueil>Documents annexes> Notice de saisie de la convention



La convention se remplit ensuite en 8 étapes dans l'ordre suivant :

Etape 1: Etudiant

Etape 2: Etablissement d'accueil

Etape 3 : Service d'accueil

**Etape 4 :** Tuteur professionnel

**Etape 5**: Stage

**Etape 6 :** Enseignant-référent

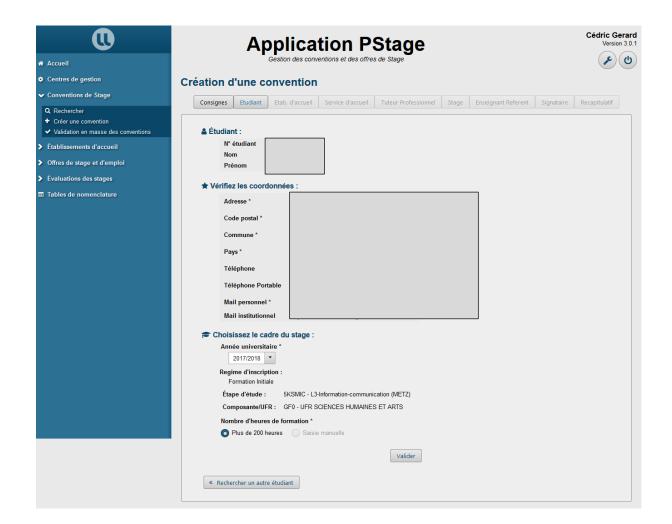
Etape 7: Signataire

**Etape 8 :** Récapitulatif

#### 5.1. Etape 1 : Etudiant

Saisissez votre n° étudiant ou vos nom et prénom. Une page d'informations vous concernant (extraite automatiquement) apparait, sélectionnez :

- Cadre du stage : année universitaire en cours



Cliquez sur Valider pour afficher le récapitulatif de cette première étape puis Confirmer.

Avant de passer à l'étape 2, **l'application vous proposera de lier ou non une offre de stage** avec la convention en cours.

Si vous cliquez sur Oui, saisir le n° de l'offre trouvée sur le site PLATINE <u>www.platine.univ-lorraine.fr>Offres</u> pour obtenir une récupération automatique de l'établissement d'accueil.

Si vous cliquez sur Non, vous passerez directement à l'étape 2.

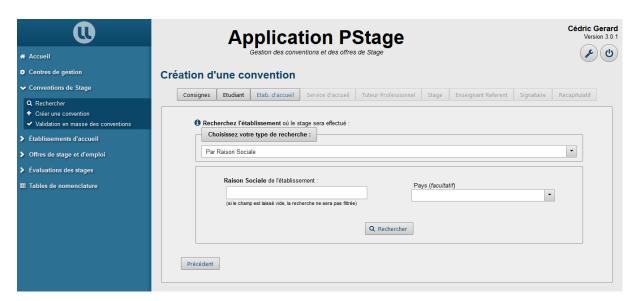


#### 5.2. Etape 2 : Etablissement d'accueil

Cette étape permet de **rechercher ou de créer l'organisme ou établissement d'accueil** dans lequel l'étudiant réalisera son stage.

Si vous avez lié une offre de stage, vous n'avez qu'à vérifier et confirmer l'établissement en cliquant sur « sélectionner et continuer » puis passez à l'étape 3 : Service d'accueil

Si vous n'avez pas lié d'offre de stage à la convention, vous devez rechercher l'établissement d'accueil dans la base de données.

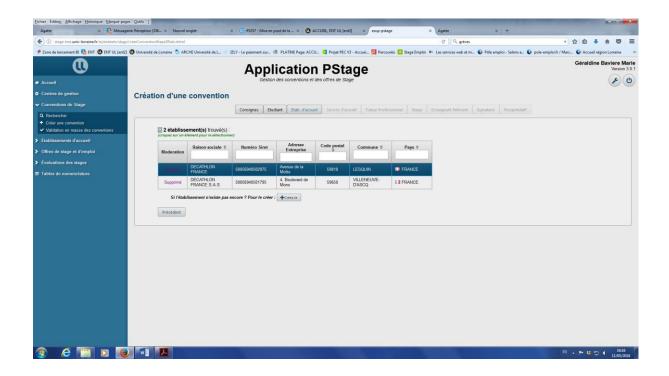


Il est possible de le rechercher en indiquant la raison sociale (nom) de l'établissement + Pays (facultatif).

Il est aussi possible de **faire la recherche à partir du n° SIRET (plus précis)** ou par activité, n° de téléphone, adresse ou service.

Cliquer sur « Rechercher » pour lancer la recherche.

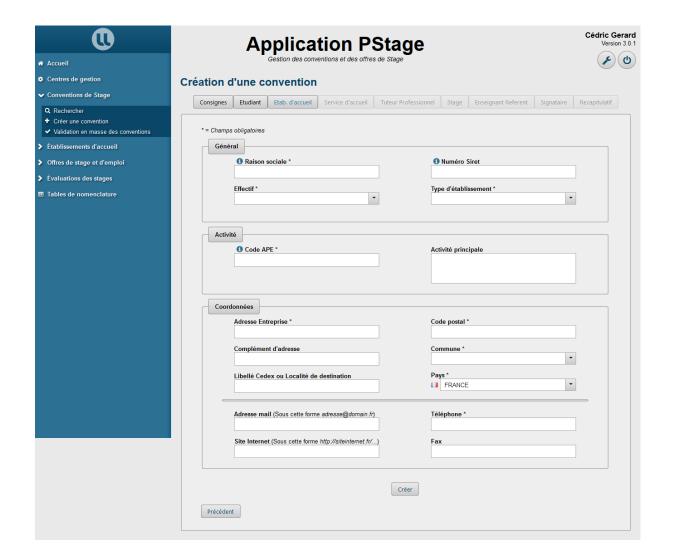
Puis dans la liste des réponses sur la ligne souhaitée pour sélectionner l'établissement voulu.



Si l'établissement n'est pas présent dans la base, il vous sera proposé de le créer : Le message suivant apparait : Si l'établissement n'existe pas encore ? Pour le créer : +Créez-le

#### Création d'un établissement :

La saisie du formulaire de création d'un établissement nécessite d'obtenir au préalable certaines informations obligatoires :



- Raison sociale
- Numéro SIRET (pour les établissements localisés en France)
- Effectif
- Type d'établissement
- Code APE (ou activité principale)
- Adresse entreprise Code postal Commune Pays
- Téléphone

# >>> Se reporter dans Documents annexes (page Accueil) à : Notice de saisie de la convention

Cliquer sur « Créer » pour valider la saisie : la fiche de l'établissement apparaît.

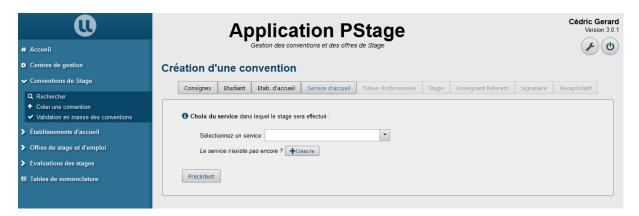
Une fois votre établissement sélectionné, cliquez sur « Confirmer et continuer » après avoir vérifié les informations

Si vous remarquez des informations erronées sur un établissement : cliquez sur « modifier ces informations» ou déposez un ticket dans Assistance pour indiquer les modifications à apporter.

#### 5.3. Etape 3 : Service d'accueil

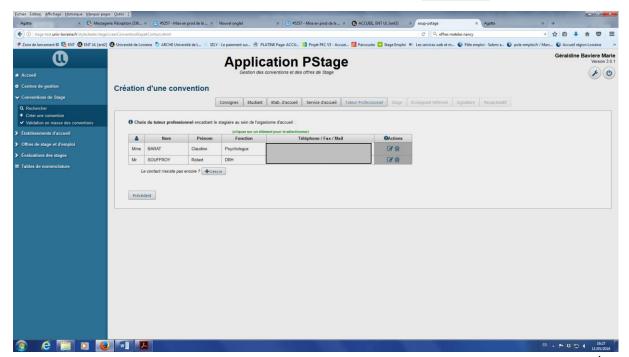
L'application affiche la liste des services répertoriés pour l'établissement d'accueil. Vous pouvez en sélectionner un ou en créer un nouveau en cliquant sur l'icone

Sélectionner le service voulu et cliquer sur « confirmer et continuer ».



#### 5.4. Etape 4: Tuteur professionnel

L'application affiche la liste des contacts répertoriés pour le service. Vous pouvez en sélectionner un ou en créer un nouveau en cliquant sur l'icone +créez-le



#### 5.5. Etape 5 : Stage.

A ce niveau seront renseignées toutes les informations du stage. Les items précédés d'un « \* » sont obligatoires.

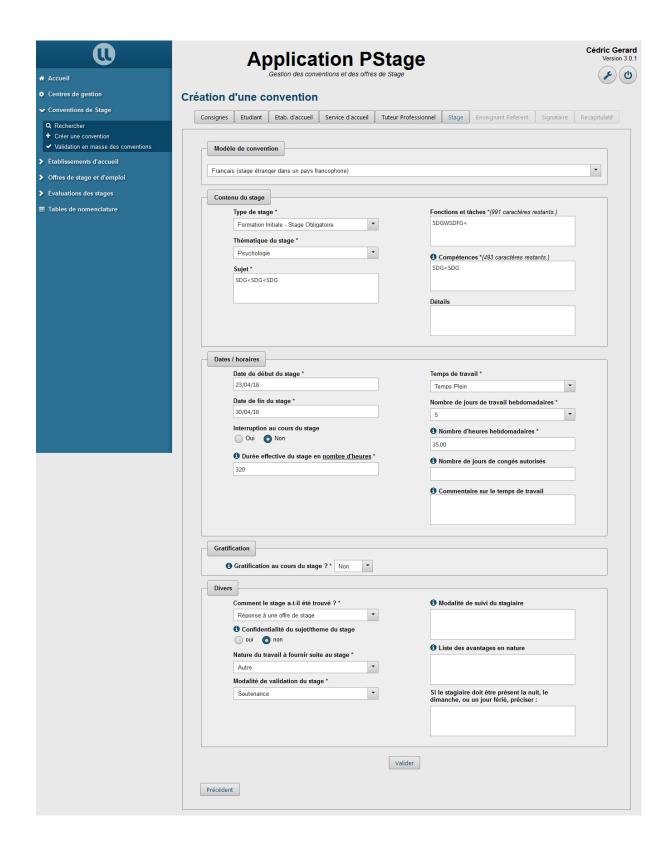
>>> Se reporter dans Documents annexes (page d'Accueil) à : Notice de saisie de la convention et Fiche rubrique compétences

- Dans modèle de convention sont proposées 5 modèles: français (stage en France/stage étranger dans un pays francophone), anglais, allemand, espagnol ou italien.
- Dans contenu du stage>Type de stage sont proposés : Formation Initiale Stage obligatoire, Formation Initiale – Stage conseillé ou Formation continue

Une fois tous les champs obligatoires remplis, cliquer sur « Valider ». Un récapitulatif s'affichera pour une seconde validation.



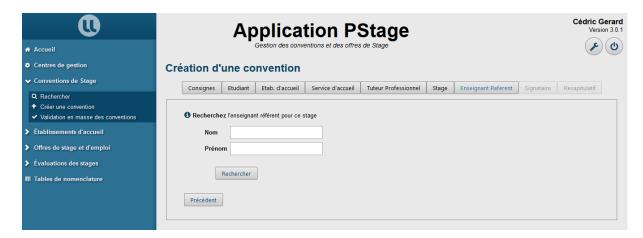
Des infos bulles donnent des informations réglementaires



#### 5.6. Etape 6 : Enseignant référent (Tuteur pédagogique)

Un moteur de recherche vous permet d'interroger la base des « enseignants » de l'université (LDAP).

Entrez au moins le nom puis cliquer sur rechercher. Si le résultat donne plusieurs réponses, cliquer sur la ligne de la réponse souhaitée pour sélectionner la personne voulue, puis sur « Sélectionner et continuer ».



#### 5.7 Etape 7: Signataire

Le « Signataire » est le représentant légal de l'organisme et celui qui signera la convention de stage au nom de l'organisme d'accueil.

Cliquer sur « Sélectionner un signataire » pour afficher les services enregistrés dans l'organisme d'accueil et les contacts rattachés.

Il est possible à ce niveau de modifier un service, d'en créer un nouveau, d'ajouter un nouveau contact...

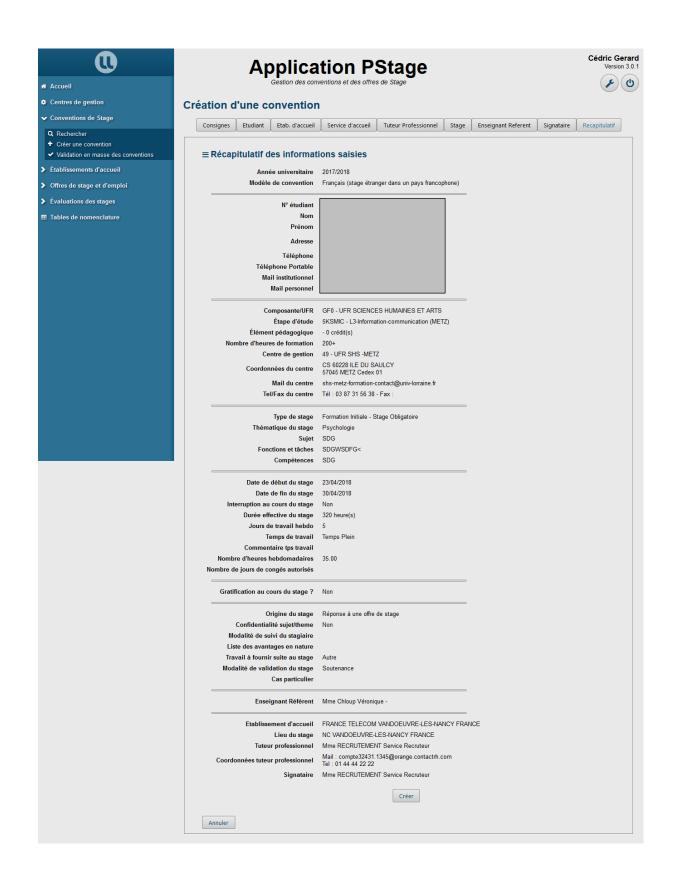
Lorsque le contact est choisi, cliquer sur sélectionner puis valider.

#### 5.8. Etape 8 : Récapitulatif de la convention

Le récapitulatif vous permet de contrôler l'ensemble des données enregistrées.

Cliquer sur créer pour confirmer l'enregistrement de la convention dans l'application.

Un numéro de convention lui est attribué automatiquement par l'application.



Vous pouvez revenir sur une étape précédente pour modifier des informations tant que la convention n'est pas validée par le centre gestionnaire, en cliquant sur des onglets du menu supérieur.



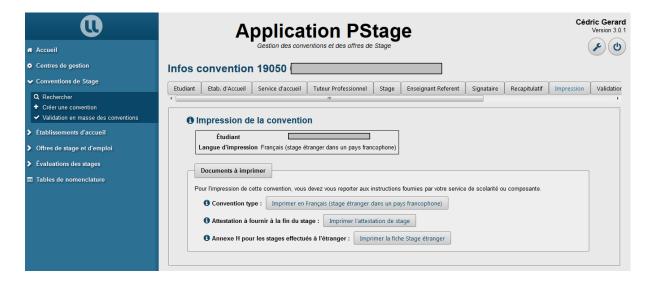
#### 6. Choix de la langue d'une convention

Dans l'étape 5 « Informations stage », **5 langues** : français, anglais, allemand, espagnol ou italien sont proposées.

## 7. Imprimer une convention

Vous pouvez ensuite imprimer votre convention en format PDF si votre centre de gestion l'autorise.

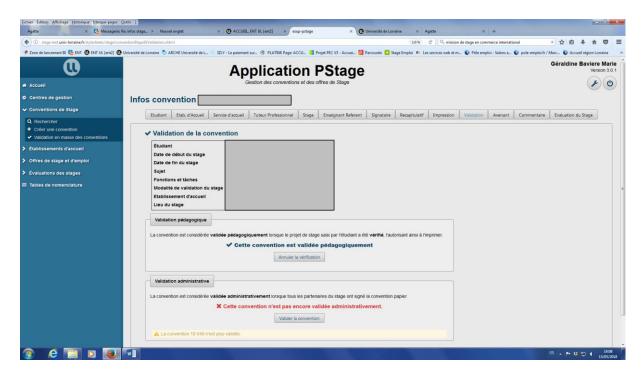
Si ce n'est pas le cas, il faudra passer à votre service de scolarité ou bureau des stages pour l'obtenir.



## 8. Validation pédagogique et administrative

Il existe deux types de validation : **validation pédagogique** (<u>si le centre de gestion a choisi ce paramètre</u>) et **validation administrative** qui est <u>une étape obligatoire</u> réalisée par le centre de gestion.

- La validation pédagogique est réalisée par l'enseignant-référent saisi dans la convention ou un personnel du centre de gestion enregistré en ADMIN ou ECRITURE après vérification du projet de stage. Elle autorise l'impression de la convention.
- La validation administrative est réalisée par le centre de gestion quand le contenu et les signatures de la convention sont conformes. Elle ouvre l'accès à l'édition des avenants.

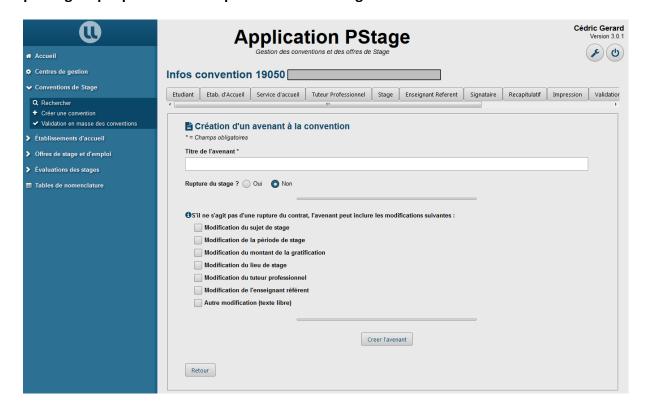


#### 9. Créer un avenant

Pour créer un avenant, aller sur l'onglet Avenant et cliquer sur « Créer un avenant ».



L'application vous demandera de donner un titre et de choisir l'objet de cet avenant (rupture du stage oui/non; modification du sujet du stage; etc.). L'avenant ne pourra être imprimé puis signé qu'après validation par votre centre de gestion.



# 10. Evaluation du stage

#### 10.1.Centre de gestion

Chaque centre de gestion a la possibilité de paramétrer 3 questionnaires d'évaluation :

- Etudiant
- Enseignant
- Entreprise

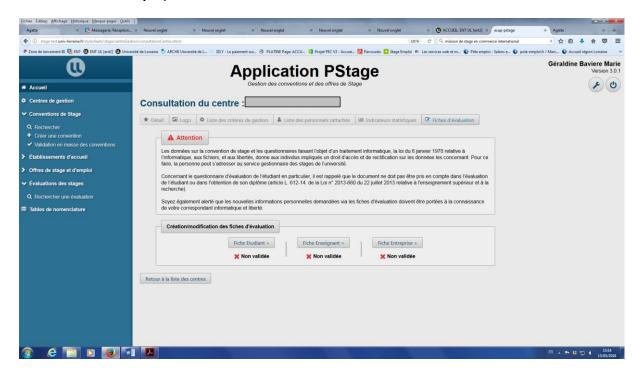
#### Il pourra ainsi:

- Editer/consulter/imprimer les évaluations saisies
- Envoyer des mails d'avertissement/rappel en masse

Exporter les données recueillies

Sur demande, les questionnaires Enseignant et Entreprise peuvent être modifiés (ajout/suppression de questions) par les Superadministrateurs de l'application.

Pour le questionnaire Etudiant, il existe un questionnaire Etablissement unique. >>> Se reporter dans Documents annexes (page d'Accueil) à Evaluation Etudiant (Questionnaire Etablissement unique).



10.2. Etudiant

Votre centre de gestion a la possibilité de gérer vos **fiches d'évaluation de stage** via l'application des stages. Si c'est le cas, à l'issue de votre stage, vous recevrez une alerte mail vous demandant de compléter le questionnaire Etudiant (avis sur le lieu de stage et les conditions du stage).

Le questionnaire n'est disponible que lorsque la convention est validée administrativement.

Le questionnaire est accessible dans le menu **Evaluations des stages>Rechercher une évaluation** 

#### 11. Rechercher une/des convention(s) – Extraction des conventions

Une convention créée et enregistrée peut être recherchée ultérieurement dans Convention>Rechercher>Recherche simple

Elle peut être recherchée par n° de convention enregistrée ou par Numéro ou Nom et Prénom de l'étudiant, par année.

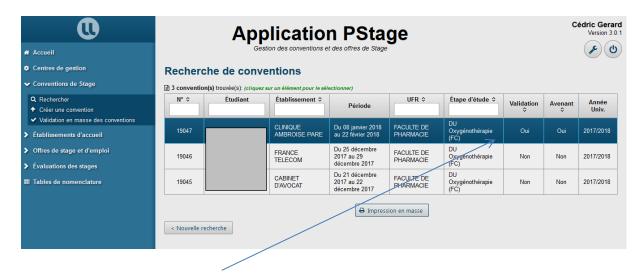
Si vous sélectionnez recherche avancée, vous avez la possibilité de rechercher et d'exporter des conventions en sélectionnant plusieurs critères : année universitaire, type de stage (Formation initiale, Formation continue), dates du stage, gratifié/non gratifié, langue de la convention, convention validée/non validée, par étape d'étude, par enseignant-référent, etc.

Pour exporter les résultats, cliquer sur « Export Excel ».



# 12. Visualiser / Supprimer une convention

Après recherche de la convention, on obtient l'écran suivant :

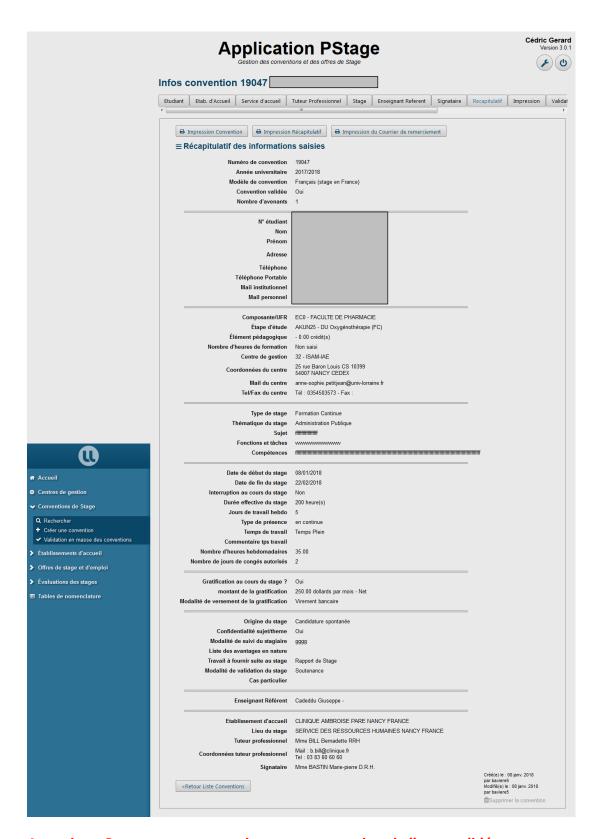


Cliquer sur la convention souhaitée pour voir apparaître le récapitulatif des informations saisies.

En bas du récapitulatif :

 $\widehat{\ensuremath{ ext{ }}}$  Voulez-vous supprimer la convention ?

Cliquer sur la poubelle.



Attention : On ne peut pas supprimer une convention si elle est validée.

#### 13. Modifier une convention

Lorsque la convention est créée et enregistrée, après l'avoir recherchée puis visualisée, vous **pouvez revenir sur une étape pour modifier des informations** si la convention n'est pas validée administrativement, en cliquant sur des onglets du menu supérieur.



Attention : on ne peut plus modifier une convention validée, il faut dans ce cas créer un avenant.

#### 14. Attestation de stage

Une attestation doit être remise à l'étudiant à l'issue de son stage par l'organisme d'accueil. Elle est complétée par l'organisme d'accueil et indique :

- La durée du stage en mois ou semaines,
- Le montant de la gratification versée le cas échéant.

#### Elle sert à :

- Justifier de l'expérience professionnelle ultérieurement,
- Faire prendre en compte le stage dans les droits à la retraite dans un délai de deux ans suivant la fin du stage. Pour cela, il faut que le stage ait été rémunéré plus que le minimum légal.

Elle est disponible dans P-Stage dans l'onglet Impression.

#### 15. Stages à l'étranger : annexe H

Une fiche d'information à compléter par l'établissement doit être annexée à la convention de stage pour tout stage réalisé à l'étranger.

Les éléments relatifs aux spécificités du pays dans lequel doit se rendre le stagiaire doivent être renseignés dans la fiche annexe par l'établissement d'enseignement qui trouvera les liens utiles pour accéder à ces informations sur la fiche elle-même.

Elle est disponible dans P-Stage dans l'onglet Impression.

Deux exemplaires sont à imprimer : un pour l'étudiant et un pour l'Université.

✓ Attestation de stage et Annexe H des stages à l'étranger dans P-Stage :



# 16. Helpdesk / Signaler un problème

Pour tout problème relatif à la création ou à la modification/suppression d'une convention, un ticket peut être déposé via le Helpdesk dans **Accueil>Assistance**.

